

Carnage meurtrier à Tabanon

ÉCRIT PAR LA RÉDACTION

5 juillet 2013

Les agents de sécurité, intimes de David Ramassamy sont effondrés. En dépit de leurs nombreuses tentatives pour le ramener à la raison, " Zonzon " comme ils l'appelaient a liquidé de sang - froid les membres de sa famille avant de retourner sa furie contre lui.



David Ramassamy

La veille de la tuerie de Tabanon à Petit-Bourg, aucun de ses camarades n'avait pu joindre David, sauf à tomber sur sa messagerie mobile. Et pour cause, connaissant son caractère, le sachant en proie aux idées les plus sordides, certains avaient pris le parti de prendre de ses nouvelles tous les jours et tenter de désarmer les pensées du plan qu'il ruminait intérieurement. Selon nos informations, il se serait confié à un proche sur ses intentions. Emmuré dans sa souffrance intérieure, il ne voyait qu'une solution : abattre son épouse et ses enfants avant de se supprimer. Un acte qu'il ressassait donc depuis un certain temps. Refusant de le voir basculer dans cette horreur, d'aucuns ont tenté de le raisonner. " Tues-toi si tu veux mais ne porte pas atteinte à ta femme et à tes enfants lui disait un de ses amis " désespéré et tentant une fois de plus de lui faire prendre conscience de l'absurdité d'un tel geste. " Non, sans moi mes enfants souffriront trop répliquait-il ". L'homme était effectivement très attaché à

ses enfants. Une mère de famille dont l'enfant était camarade de classe de la petite Océane en témoigne sur les réseaux sociaux parlant d'un homme très impliqué dans la scolarité de ses enfants. La veille, Océane, 11 ans, venait de recevoir le prix d'excellence pour ses bons résultats scolaires. L'homme, âgé de 40 ans avait un physique imposant. Vraie force de la nature, il ne reculait pas face à un coup de force. C'est cet homme là qui a pris le dessus ce samedi 29 juin dernier, l'entraînant dans une expédition meurtrière sans nom avec en toile de fond un conflit familial sur fond d'indivision. Ses idées noires ne semblaient pas vouloir le lâcher. Habitué au maniement des armes, ses proches camarades savaient que dans un accès de folie il en serait capable. Aussi tentaient-ils désespérément de le ramener à la raison. Lui n'en démordait pas. Voilà pourquoi chaque jour ce proche camarade ne manquait pas de l'appeler afin de lui remonter le moral, et pour le dissuader d'obéir à ses pulsions. Sauf que vendredi dernier il était devenu injoignable. Ses confrères du secteur de la sécurité étaient très inquiets. Peut-être a-t-il souhaité s'affranchir de leurs bonnes paroles qui jusque-là avaient su le retenir. Ce samedi-là, une tragédie allait se jouer. Un scénario qui s'inscrit comme une volonté de sa part d'en finir avec tous ceux qu'il avait dans le nez.

FATALE

D'infortunes en folie meurtrière

Qui saura vraiment ce qui s'est passé dans la tête de David Ramassamy ce samedi soir, où il a exécuté ses deux enfants, sa femme, ses deux oncles et son cousin. Sans doute personne. Ce qui paraît évident c'est qu'il avait au fond de lui une haine implacable qui l'a conduit à l'irréparable. Maintenant d'où est venue cette rage meurtrière ? En recoupant les différents éléments de notre enquête, il est clair qu'il en voulait terriblement à sa femme qui selon plusieurs témoignages n'était pas un modèle de fidélité. Les proches de la famille parlent de ce premier accroc lorsque David aurait surpris en flagrant délit sa femme avec un premier amant. On était passé tout près d'un premier carnage. Mais cette histoire remonte à plus de quatre ans. Et depuis David s'était réconcilié avec sa femme. Ses amis le décrivent comme un père aimant, attentionné. Certes on savait qu'il

pouvait faire le coup de poing. C'était le second visage de David. Son physique -plus d'1,90 m pour plus de 100 kilos- était son principal bagage. Il s'était spécialisé dans la surveillance des chantiers là où pouvait disparaître du gravier, du sable, des parpaings ou tout autre matériau de construction. Plusieurs de ses amis soutiennent aussi qu'il pouvait régler des comptes, procéder à lui seul à une expédition punitive. Il aurait sur commande abattu plusieurs bœufs qui broutaient sur la terre d'autrui ! Pas banal du tout. Bref, David sans être un danger public n'était pas du genre à s'embarrasser de fioritures. Par ailleurs, ses amis proches croient savoir qu'il venait d'apprendre que son épouse aurait à nouveau donné un coup de canif dans le contrat. Cette fois, l'amant serait un proche de David en difficulté à qui il aurait tendu la main et soutenu la famille. De quoi peut-être voir tout rouge. Il y avait également en suspens ce différend avec ses oncles à propos d'une parcelle de terre (voir article de Jean-Luc Divialle). Du coup tout le monde y est passé.

INDIVISION

La terre, cause aussi du Carnage de Tabanon

Dans les années 80, les usines sucrières ferment les unes après les autres. Grosse Montagne compris. Le foncier jadis planté en canne-à-sucre et exploité dans le secteur par MM. Simonet et Hayot va faire l'objet d'une spéculation foncière à grande échelle. Sur le secteur, la famille Ohald aurait toujours revendiqué une parcelle de terrain communément et certifié en détenir le titre de propriété. Or, cette parcelle en indivision était habitée. Par décision de justice un des occupants aurait même été expulsé par la famille Ohald, sa maison détruite et le terrain labouré. Ceci aurait constitué aux yeux de tout le voisinage, l'acte par lequel la famille aurait confirmé être dépositaire du terrain. Un pharmacien avait engagé une transaction pour l'achat d'un terrain avec les frères Ohald. Il avait réglé le montant de l'achat, Mais n'a jamais pu entrer en possession du terrain. David Ramassamy se serait opposé à la vente. L'acquéreur détenait la signature de ses oncles mais pas la sienne. Finalement la vente jugée illégale n'aurait jamais pu être finalisée. L'acquéreur y aurait perdu son argent. Par la suite, l'affaire se serait corsée. Quatre familles se seraient

mises à revendiquer ce même terrain ajoutant de la confusion à une affaire déjà compliquée. C'est dans ce contexte que les ayants droits Ohald auraient accordé leur signature pour la vente d'une parcelle de terrain à la Semsamar. Cette dernière a lancé des travaux de construction aujourd'hui bien avancés. Comment y est-elle parvenue ? Par un dispositif juridique tout-à-fait légal semble-t-il, la SEMSAMAR serait parvenue à conclure la vente sans passer par un David Ramassamy rendu fou de rage d'être ainsi lésé. Entre menaces et invectives, le quartier aurait vécu une ambiance digne des meilleurs Western. Les tirs de fusils étaient légion. La gendarmerie serait intervenue maintes fois pour ramener le calme. C'est dans cette ambiance un peu sordide que se préparait le plus effroyable des drames.

BEAUCOUP

Des drames qui n'ont rien à voir

Depuis janvier, 27 homicides ont été commis en Guadeloupe (contre 11 à Marseille et 13 en Corse), du coup Jean-Marc Ayrault a annoncé l'envoi de 27 policiers et d'un escadron de gendarmerie supplémentaire. Certes ça commence à faire beaucoup, mais il peut sembler assez abusif de mettre dans le même panier les victimes liées à la délinquance et celles des violences conjugales et autres drames familiaux, comme celui de Petit-Bourg qui fait flamber les statistiques mais n'a pas grand-chose à voir avec les trafics ou les braquages. Et la Guadeloupe n'a pas l'exclusivité de ces drames familiaux : il y a quelques jours dans la Drôme, un père de famille tuait sa femme et ses trois enfants.

DRAMES DE LA MER

Naufrage dans le canal

Douze survivants ont été repêchés, mais trois personnes sont mortes et plusieurs personnes ont disparu quand leur embarcation a chaviré dimanche dernier dans le canal d'Anguille. Les naufragés sont originaires

de la République Dominicaine et du Brésil.